

Les cadres des fonctions métropolitaines

Etat actuel et évolution

• **Près de 93 000 cadres**
des fonctions métropolitaines
au sein de l'Espace métropolitain
Loire-Bretagne

• **Le rayonnement
décisionnel** de l'EMLB
s'est singulièrement renforcé

• **Des fonctions
métropolitaines**
représentatives du paysage
décisionnel français

Définition

▪ Les cadres des cinq fonctions métropolitaines (CFM)

L'analyse fonctionnelle de l'INSEE est une nouvelle approche de la répartition des emplois estimés aux différents recensements. Les actifs employés sont répartis en quinze fonctions, transversales aux secteurs d'activité, au statut (public au privé) ou à la qualification.

Parmi ces fonctions, cinq d'entre elles apparaissent largement surreprésentées dans les grandes aires urbaines françaises : les fonctions de gestion, de commerce inter-entreprises, de conception-recherche, de prestations intellectuelles, et de culture-loisirs.

Ces cinq fonctions sont qualifiées par l'INSEE de « fonctions métropolitaines », propres aux grandes agglomérations françaises. Au sein de ces fonctions métropolitaines, la part des cadres des fonctions métropolitaines ou CFM (cadres ou chefs d'entreprises de plus de 10 salariés) peut être considérée comme un indicateur pertinent du rayonnement décisionnel des agglomérations ou de leur insertion dans l'économie de la connaissance.

Détail des cinq fonctions métropolitaines

▪ Conception-recherche

Professions de la conception, de la recherche, et de l'innovation. Elle se distingue de la fonction prestations intellectuelles par la dimension d'innovation incluse dans les travaux des métiers concernés. Elle regroupe des chercheurs, des ingénieurs, des cadres d'études et de recherche-développement.

▪ Prestations intellectuelles

Professions mises à disposition de connaissances spécifiques pour le conseil, l'analyse, l'expertise, etc. comme les ingénieurs-conseils, les avocats, les architectes, etc.

▪ Commerce inter-entreprises

Professions en relations directes avec le commerce de gros et le commerce entre les entreprises, que ce soit pour l'achat ou la vente.

▪ Gestion

Professions liées à l'administration et à la gestion des entreprises (cadres administratifs et financiers, secrétaires, et employés administratifs) et les métiers de la banque et de l'assurance.

▪ Culture-Loisirs

Professions des arts, des spectacles de l'information, de la culture et des loisirs (sportifs ou non).

Autres fonctions non qualifiées de métropolitaines

Agriculture et pêche, bâtiments et travaux publics, fabrication, transport-logistique, entretien-réparation, distribution, services de proximité, éducation-formation, santé-action sociale, administration publique.

Chiffres-clés

92 701 C'est le nombre de CFM dans les cinq aires urbaines de l'EMLB en 2007

Nombre de CFM par aire urbaine :

- Nantes : 38 852
- Rennes : 29 449
- Angers : 11 039
- Brest : 9 167
- St-Nazaire : 4 193

9,3% C'est la part des CFM au sein de l'emploi total des aires urbaines de l'EMLB en 2007

Contre 8,7% pour la moyenne des aires urbaines de plus de 50 000 emplois.

+ 65% C'est la progression des CFM au sein des aires urbaines de l'EMLB entre 1999 et 2007

Contre + 44% pour la moyenne des aires urbaines de plus de 50 000 emplois.

Près de 93 000 cadres des fonctions métropolitaines au sein de l'espace métropolitain Loire-Bretagne

9,3% des emplois des aires urbaines de l'EMLB sont des cadres des fonctions métropolitaines

Dans un paysage décisionnel largement dominé par la métropole parisienne, les cinq aires urbaines de l'EMLB cumulent près de 93 000 cadres des fonctions métropolitaines en 2007, permettant ensemble d'approcher l'aire urbaine de Lyon. Ces CFM représentent en 2007

près de 9,3% des emplois totaux des cinq aires urbaines de l'EMLB.

Avec des taux respectifs de 10,6% et 10,8% de CFM dans l'emploi total, Rennes et Nantes sont bien pourvues en CFM à l'échelle des grandes métropoles françaises, en devant notamment celles de Marseille/Aix, Lille, Bordeaux et Nice. Les aires urbaines de Brest et Angers affichent également des taux de CFM élevés au regard de leur taille de marché d'emploi (respectivement de 7,2% et 7,3%), et devancent ainsi

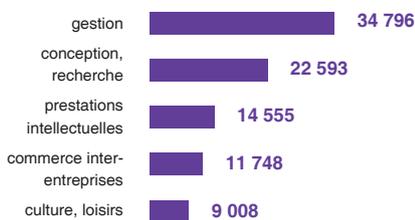
des métropoles plus importantes comme Rouen, Caen ou Metz.

Le rayonnement décisionnel de l'aire urbaine de St-Nazaire doit être abordé dans un contexte particulier de grande proximité avec la métropole nantaise. Celui-ci explique partiellement le taux de CFM dans l'emploi total nazairien (environ 5,3%), en comparaison avec la majorité des aires urbaines de taille moyenne, comme Vannes, Angoulême, Laval, Quimper ou La Rochelle.

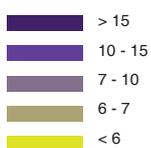
Nombre et part des CFM

dans l'emploi total dans les principales aires urbaines françaises en 2007

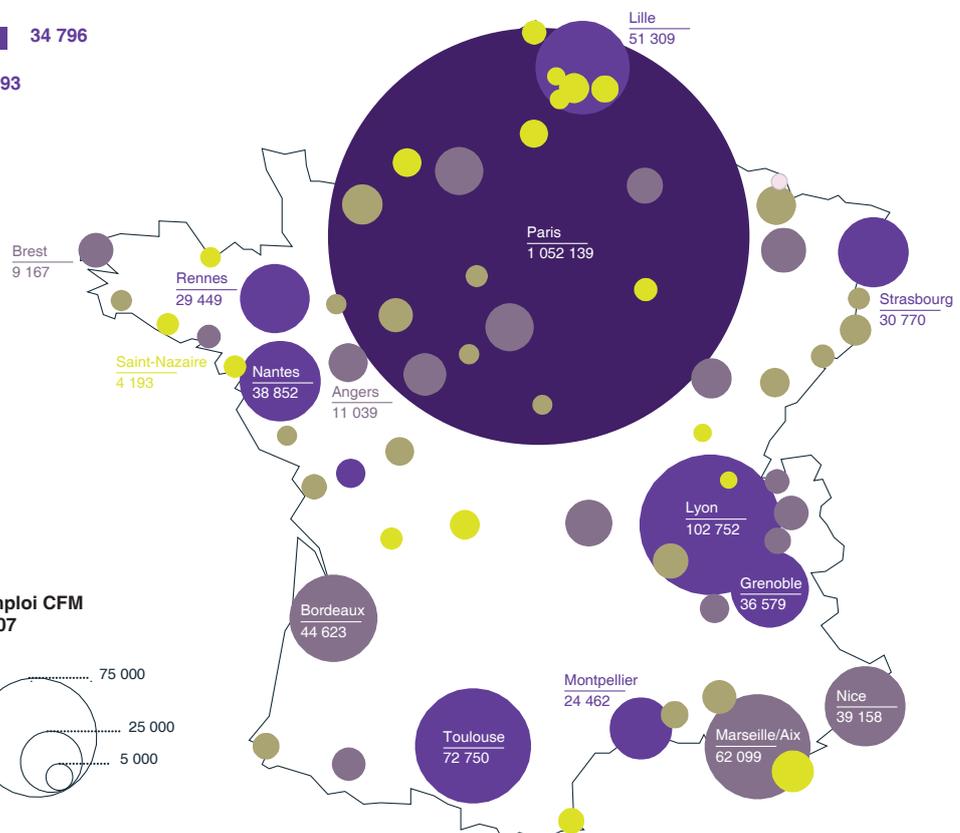
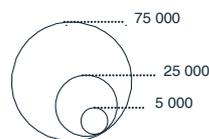
Effectif des cadres dans les 5 fonctions métropolitaines de l'EMLB



Part des CFM dans l'emploi total (%)



Emploi CFM 2007



Le rayonnement décisionnel de l'EMLB s'est singulièrement renforcé

L'ouest français à l'honneur

Entre 1999 et 2007, l'analyse de la croissance des emplois décisionnels au sein des principales aires urbaines françaises laisse apparaître un développement plus marqué des aires urbaines de l'ouest français, toutes tailles confondues. Le fort développement des CFM dans les métropoles régionales de Nantes et Rennes s'est également accompagné d'un dynamisme remarquable des CFM dans les agglomérations de Brest et de Saint-Nazaire ainsi que dans l'ensemble des aires plus modestes de la façade atlantique.

Les cinq aires urbaines de l'EMLB affichent un gain cumulé de 36 550 CFM entre 1999 et 2007, soit plus que les aires urbaines de Lyon et Saint-Etienne réunies. Le taux de croissance des CFM au sein de l'EMLB a été bien plus dynamique que le taux moyen observé à l'échelle des aires urbaines françaises de plus de 50 000 emplois, soit + 65% contre + 44%. Parmi les cinq fonctions métropolitaines de l'EMLB, les gains de cadres se concentrent très majoritairement dans les trois fonctions de gestion, de conception-recherche et de prestations intellectuelles. Cette concentration s'explique par le fort développement des activités de banque-assurance, de conseil-assistance aux entreprises, ou d'ingénierie informatique, à Nantes comme à Rennes, Brest ou Angers.

Des progressions enviables pour les 5 aires urbaines de l'EMLB

Chacune des aires urbaines de l'EMLB se distingue parmi la hiérarchie des principales aires urbaines françaises. Dans la catégorie des métropoles de plus de 200 000 emplois, Nantes et Rennes enregistrent les plus fortes progressions de CFM, avec des taux de croissance atteignant + 71% pour chacune. En termes de gains nets de CFM, Nantes pointe au 5^{ème} rang national en devançant Lille et Bordeaux, et Rennes se situe au 9^{ème} rang en devançant Nice et Strasbourg.

Dans la catégorie des métropoles de 100 000 à 200 000 emplois, l'aire urbaine de Brest enregistre la plus forte progression (+ 59%) de CFM, devant Caen, Le Mans ou Clermont-Ferrand, alors que l'aire urbaine d'Angers se situe dans la moyenne (+ 42%). Les deux aires urbaines devancent même celles de Nancy et Metz en gains nets de CFM (+ 3 384 à Brest, + 3 239 à Angers).

Enfin, dans la catégorie des aires urbaines de 50 000 à 100 000 emplois, Saint-Nazaire figure au 4^{ème} rang en termes de progression (+ 61%), devançant Chambéry, Dunkerque ou Annecy.

Un dynamisme confirmant le rattrapage de l'EMLB dans le paysage décisionnel français

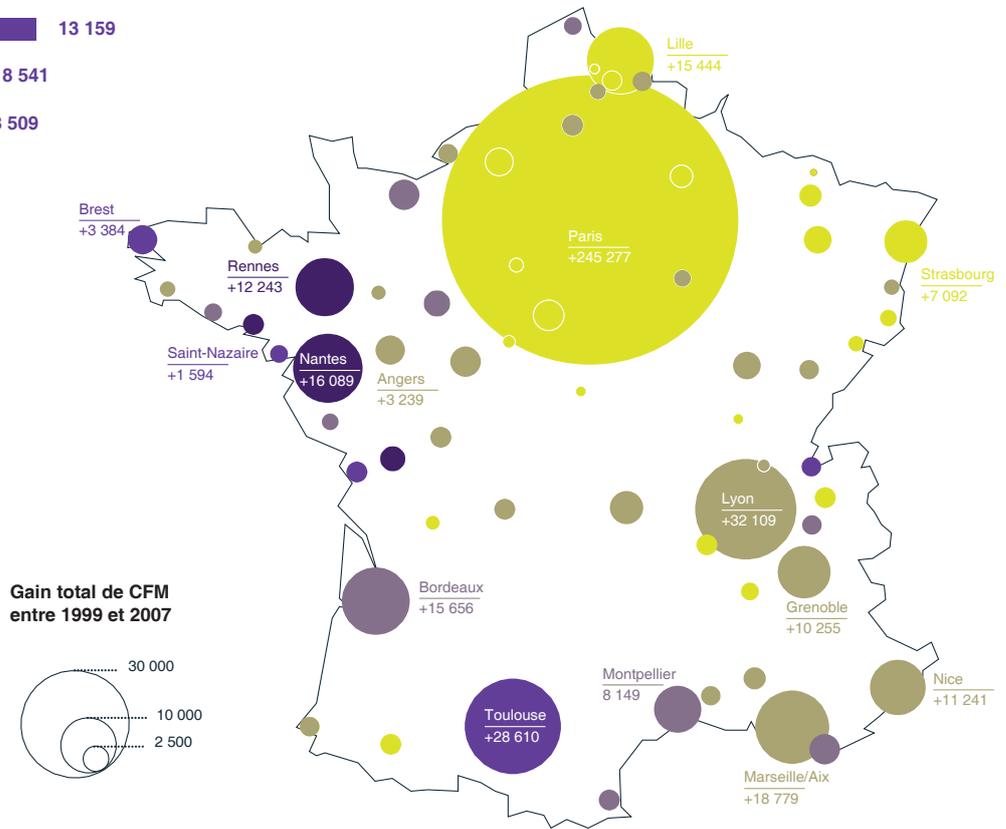
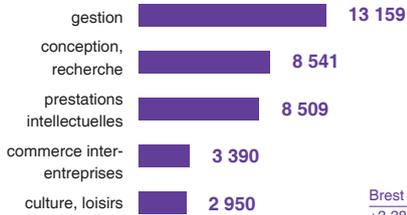
Le fort développement de ces fonctions au sein de l'EMLB durant la période la plus récente marque une rupture depuis les années 80, venant parachever un réel rattrapage à l'échelle nationale.

En termes de taux de CFM sur l'emploi total, Nantes et Rennes se rapprochent désormais de la moyenne des aires urbaines de taille comparable. Cette tendance se vérifie surtout dans le cas nantais pendant la période la plus récente, tandis que la progression rennaise semble plus constante depuis 1982. La période 1999-2007 a également largement profité à Angers, Brest et Saint-Nazaire. Angers a accentué son avance par rapport au taux moyen des aires urbaines de sa strate tandis que Brest le dépasse pour la première fois depuis 1982.

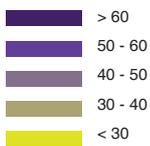
Longtemps à l'écart du développement des fonctions métropolitaines, Saint-Nazaire amorçe au cours de ces dernières années son rattrapage sur les aires urbaines de taille comparable.

Évolution des CFM dans les principales aires urbaines françaises entre 1999 et 2007

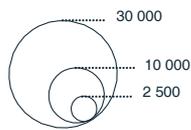
Gains nets de cadres dans les 5 fonctions métropolitaines de l'EMLB



Evolution des CFM entre 1999 et 2007 (%)



Gain total de CFM entre 1999 et 2007

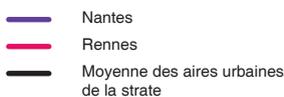
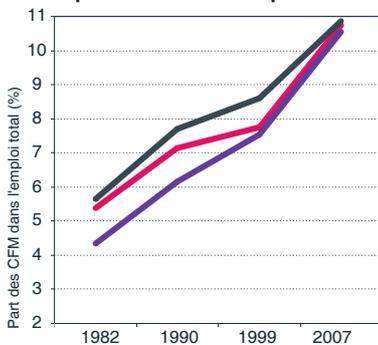


©AUDIAR - septembre 2010 - Source : INSEE

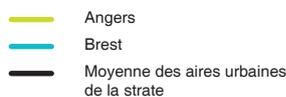
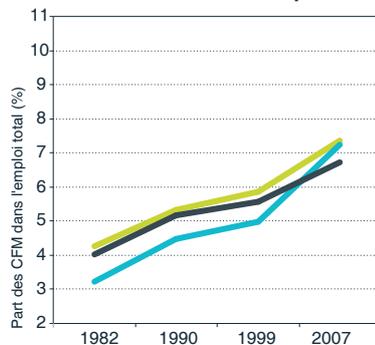
Évolution de la part des CFM

dans les cinq fonctions métropolitaines des aires urbaines depuis 1982

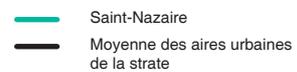
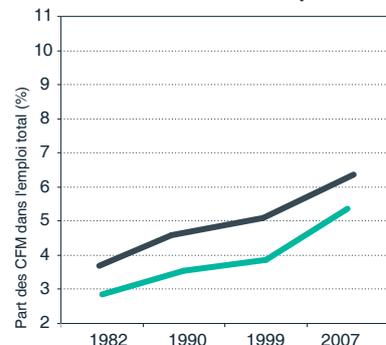
Aires urbaines (hors Paris) de plus de 200 000 emplois



Aires urbaines de 100 000 à 200 000 emplois



Aires urbaines de 50 000 de 100 000 emplois



©AUDIAR - septembre 2010 - Source : INSEE

Des fonctions métropolitaines représentatives du paysage décisionnel français

Comparées à leurs consœurs de même taille, les aires urbaines de l'EMLB présentent globalement peu de spécificités dans les cinq fonctions métropolitaines. C'est surtout le cas de Nantes et Rennes, dont le profil de proportion de cadres dans les fonctions métropolitaines reste sensiblement identique à la moyenne des aires urbaines de leur catégorie. Seule Nantes affiche une légère spécificité dans le commerce inter-entreprises, qui s'explique par son rôle de principal carrefour commercial du Grand Ouest (activités portuaires notamment), tandis que Rennes accuse un léger retard dans les activités de gestion.

Les aires urbaines d'Angers et Brest présentent au contraire de fortes

spécificités, respectivement dans les fonctions de prestations intellectuelles et de conception-recherche.

L'aire urbaine angevine accueille de nombreuses sociétés d'ingénierie-conseil-expertise (Strego, Fiducial) intégrées dans la fonction métropolitaine de prestations intellectuelles. La spécialité brestoise dans la fonction de conception-recherche s'explique par l'important secteur des sciences marines et, dans une moindre mesure, par la présence de nombreuses sociétés dans le secteur des technologies de l'information et de la communication.

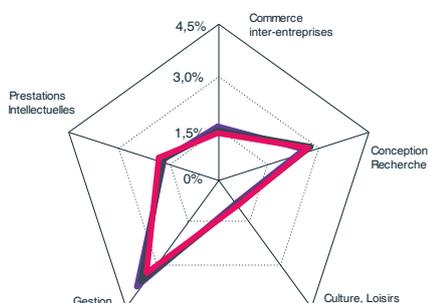
Saint-Nazaire se positionne dans la moyenne des aires urbaines de

sa catégorie pour les trois fonctions de commerce inter-entreprises, prestations intellectuelles ou culture-loisirs, mais demeure en retrait dans les fonctions de gestion et conception-recherche, dont les emplois de cadres se localisent préférentiellement à Nantes.

Part des CFM

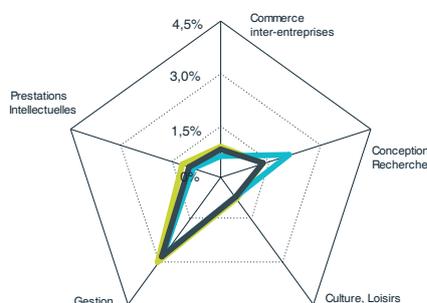
dans les cinq fonctions métropolitaines des aires urbaines dans l'emploi total en 2007

Aires urbaines (hors Paris) de plus de 200 000 emplois



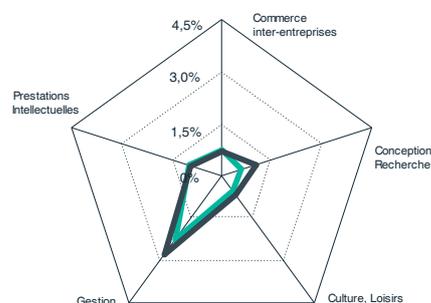
— Nantes
 — Rennes
 — Moyenne des aires urbaines de la strate

Aires urbaines de 100 000 à 200 000 emplois



— Angers
 — Brest
 — Moyenne des aires urbaines de la strate

Aires urbaines de 50 000 de 100 000 emplois



— Saint-Nazaire
 — Moyenne des aires urbaines de la strate

La forte croissance des CFM entre 1999 et 2007 au sein des tissus économiques de l'EMLB a permis à chaque aire urbaine de combler son retard dans certaines fonctions, ou de renforcer son positionnement. Les métropoles de Nantes et Rennes ont ainsi comblé leur retard sur les autres aires urbaines de leur catégorie dans les fonctions de prestations intellectuelles (triplant des effectifs) et de la culture-loisirs. Nantes a également rattrapé son retard dans la fonction de conception-recherche (fort développement des sociétés d'ingénierie informatique, et de la filière des biotechnologies), tout comme Rennes dans les fonctions de gestion et de commerce inter-entreprises (fort développement des établissements en banque-assurances

et des activités de commerce de gros à rayonnement régional).

La métropole brestoise a quant à elle profité de la période récente pour renforcer sa spécificité dans la fonction de conception-recherche, tout en rattrapant la moyenne des aires urbaines de sa catégorie dans les fonctions de gestion (forte croissance des activités financières et de l'hôtellerie), de culture-loisirs, ou de prestations intellectuelles.

Dans la même catégorie, Angers a pu combler son retard dans les fonctions de conception-recherche (développement soutenu de la filière d'innovation du monde végétal, etc.) et de commerce inter-entreprises, tout en préservant sa spécificité dans la

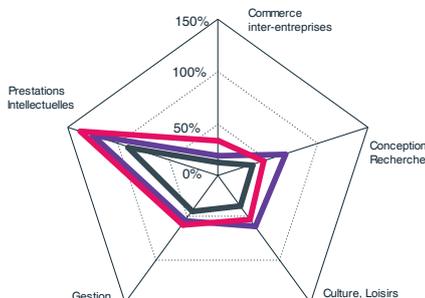
fonction de prestations intellectuelles.

Enfin, Saint-Nazaire affiche de belles performances dans quatre fonctions métropolitaines, notamment dans les catégories du commerce inter-entreprises (activités de négoce liées au port autonome), et des prestations intellectuelles, dont les effectifs ont doublé en 8 ans. Seule la conception-recherche reste en retrait de ce dynamisme.

Croissance des CFM

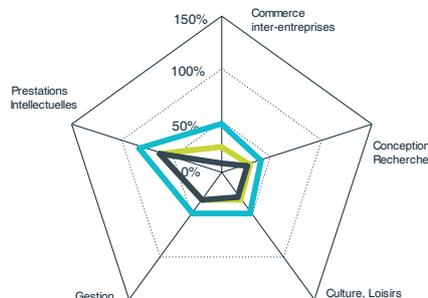
dans les cinq fonctions métropolitaines entre 1999 et 2007

Aires urbaines (hors Paris) de plus de 200 000 emplois



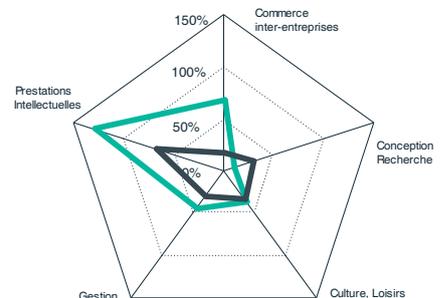
— Nantes
— Rennes
— Moyenne des aires urbaines de la strate

Aires urbaines de 100 000 à 200 000 emplois



— Angers
— Brest
— Moyenne des aires urbaines de la strate

Aires urbaines de 50 000 de 100 000 emplois



— Saint-Nazaire
— Moyenne des aires urbaines de la strate



DYNAMIQUES MÉTROPOLITAINES

De l'Espace Loire-Bretagne

« Un marqueur du degré de métropolisation »

L'INSEE vient de remplacer récemment le concept d'emplois métropolitains supérieurs par celui des cadres des cinq fonctions métropolitaines (CFM).

L'analyse rétrospective du développement des CFM permet de constater le renforcement significatif du rayonnement décisionnel des aires urbaines de l'EMLB.

Dans un contexte national d'accélération de la métropolisation au profit des territoires les plus dynamiques, Nantes, Rennes, Brest, Angers et St-Nazaire ont renforcé ou consolidé leur positionnement dans la hiérarchie des grands pôles décisionnels français.

Directeurs de publication :

- Laurent GIVORD (AUDIAR)
- Claire GUIHENEUF (ADEUPa)
- Nicolas TERRASSIER (Addrn)
- Emmanuelle QUINIOU (aura)
- Thierry VIOLLAND (Auran)

Etudes et rédaction :

- Ronan VIEL (AUDIAR)

Conception graphique :

- Maïté NICOLAS (aura)

ISSN : en cours

Parution : novembre 2010

